

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°42 du 28 septembre 2012

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°13

ERRATUM

à l'instruction n° 0-16006-2012 du 2 juillet 2012 portant abrogation de textes.

Du 26 septembre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'instruction n° 0-16006-2012 du 2 juillet 2012 portant abrogation de textes.

Du 26 septembre 2012

NOR D E F D 1 2 5 1 2 7 5 Z

Texte modifié :

Instruction n° 0-16006-2012/DEF/DPMM/DIR du 2 juillet 2012 (BOC N° 36 du 24 août 2012, texte 25).

Référence de publication : BOC N°42 du 28 septembre 2012, texte 13.

L'instruction n° 0-16006-2012 du 2 juillet 2012 est modifiée comme suit :

Dans l'entre-deux barres. « Textes abrogés ».

Après : « Instruction n° 661/DEF/EMM/PL/ORA du 29 novembre 2000 (BOC, 2001, p. 50 ; BOEM 321.3, 323.3.5.1). ».

Au lieu de : « Instruction n° 11/DEF/DPMM/SICM du 28 février 2000 (BOC, p. 1849 ; BOEM 327.1.4) modifiée. » ;

Lire : « Instruction n° 11/DEF/DPMM/2 du 16 janvier 2001 (BOC, 2001, p. 751 ; BOEM 324.3). ».